

<https://www.ujfp.org/spip.php?article7721>

The logo consists of the letters 'UJFP' in a bold, red, sans-serif font. The letters are slightly shadowed, giving them a three-dimensional appearance as if they are floating above a light-colored surface.

Communiqué du Collectif du contre-sommet de la Françafrique

- Pour comprendre - Analyses, opinions & débats -



Date de mise en ligne : lundi 16 mars 2020

Copyright © UJFP - Tous droits réservés

En réponse aux propos de Pierre de Gaétan Njikam-Mouliom

Lors du conseil municipal de Bordeaux le 2 mars dernier, a été mise au vote une délibération portant sur la participation financière de la commune au Sommet Afrique France 2020.

Dans le débat qui a suivi, le rapporteur de cette délibération, Pierre de Gaétan Njikam-Mouliom, 3ème adjoint au maire chargé des partenariats avec l'Afrique, et de la francophonie, a traité le contre-sommet en cours d'organisation de « délinquant ».

À l'appel de chercheurs bordelais ayant expliqué leurs raisons de participer à un tel contre-sommet et demandé à l'adjoint au Maire de présenter ses excuses, ce dernier a, selon Sud-Ouest, non seulement écarté l'idée d'excuses, mais aussi ajouté une attaque diffamatoire, parlant d'attaque politicienne et téléguidée.

Le Collectif du contre-sommet est profondément scandalisé par cette attitude, et s'associe à la demande d'excuses des chercheurs de la part de Monsieur Pierre de Gaétan Njikam-Mouliom.

Nous tous, chercheurs, citoyens, organisations qui défendons les droits humains et une solidarité entre les peuples, pensons que les valeurs portées à travers cette initiative de contre-sommet méritent autre chose que du mépris et des insultes.

En accord avec l'Appel du contre-sommet nous affirmons notre dénonciation du Sommet Afrique France qui réunit l'État français et certains dictateurs des pays d'Afrique, tout en laissant la méditerranée se transformer en cimetière.

Le Collectif exige de Nicolas Florian, maire de Bordeaux, de se désolidariser des propos inadmissibles de son adjoint.

Le Collectif souhaite rencontrer le Maire de Bordeaux dès que possible à ce sujet.

Bordeaux, le 12 mars 2020